



BONNE  
ANNÉE  
2021

**p.3** Vie municipale

**p.16** Vie associative

**p.23** Intercommunalité

**p.25** Infos diverses





# # 10 Sommaire

Edito	2
Vie Municipale	3
Vie associative	16
Infos intercommunales	23
Infos diverses	25
Agenda	27

**Directeur de la publication :**  
Damien GRASSET - Maire de Montréverd  
**Comité de rédaction :**  
Commission communication de la mairie de Montréverd  
**Maquette, mise en page et impression :**  
Hey!Jo - Montréverd - heyjopub@gmail.com  
**Crédits photos :**  
Mairie de Montréverd - Julien GAZEAU - Valérie BOSSIS  
Vanessa BARTEAU - Freepik - Pexels /  
Bulletin d'informations municipales édité en 1720 ex  
sur papier couché mat condat silk 100 % PEFC 130g  
**Prochaine parution :** Montréverd MAG le 06/21



## #Édito



### PRENDRE UNE NOUVELLE DIRECTION

**[ Damien Grasset**  
Maire de Montréverd

Dans mes nombreuses rencontres, j'entends souvent : « vivement 2021 pour laisser derrière nous 2020 et toutes ses difficultés, ses privations et ses malheurs ».

Pour ces raisons, j'ai décidé de ne pas revenir sur 2020. Je souligne toutefois les élans de solidarité, de générosité, d'attention portée aux plus fragiles. Je souligne aussi l'engagement de nos associations et de leurs bénévoles.

Mais, nous avons aussi découvert le visage de l'impatience, de l'individualisme, de l'égoïsme et du fanatisme.

Un simple virus a rendu nos existences si fragiles et a mis à mal nos organisations et nos certitudes.

Les équipes municipales, élus et agents, ont continué à organiser la vie communale, avec le souci de respecter les règles établies en les adaptant à la commune avec écoute et bienveillance.

L'engagement des élus municipaux est clair pour les prochaines années : accompagner la transformation de Montréverd, offrir de nouveaux services et poursuivre la croissance.

Et vous êtes nombreux, habitants, entreprises, associations, bénévoles à nous solliciter et à vous engager à nos côtés, tournés vers demain sans regret, sans nostalgie pour construire ensemble Montréverd.

Alors, soyons confiants pour 2021 et donnons-nous ensemble les moyens d'aller vers l'embellie, de retrouver cette joie qui nous caractérise, de continuer nos rencontres, de reprendre nos projets, d'en faire de nouveaux, de retrouver nos libertés et de croire que, de cette épreuve, nous allons réussir de nouvelles choses.

Malgré l'envie d'aller à votre rencontre pour vous présenter nos projets, vous comprendrez que nous ne pourrions nous retrouver le 10 janvier 2021 pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Aussi, afin de garder ce lien, je m'adresserai à vous, par vidéo diffusée le même jour sur notre site internet [www.montréverd.fr](http://www.montréverd.fr) et notre page Facebook.

En attendant et au nom de l'ensemble des élus municipaux et du personnel communal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2021, bonheur, santé et joie pour chaque Montréverdoise et Montréverdois.

“L'espoir est un phare qui nous guide dans la grisaille des tempêtes de la vie”

proximité cadre de vie  
enfants  
Montréverd commune  
culture 2021 sports  
jeunesse  
accueil élus  
engagement équipe dynamisme  
associations



# #Vie municipale



## MARCHÉS PUBLICS

### > Complexe football Montréverd :

Suite aux travaux menés sur le complexe sportif football, il est apparu :

- Qu'il n'y avait pas de réseau «Eaux Usées (E.U.) – Eaux Pluviales (E.P.)» sur le local buvette-rangement ;
- Que le réseau E.U./E.P., situé rue des mésanges n'allait pas jusqu'au bout de la rue et passait sous une habitation, créant une servitude sur un terrain privé ;
- Que le forage réalisé il y a plusieurs années pour trouver de l'eau, afin d'assurer l'arrosage du terrain de football, présentait un débit irrégulier, ne permettant pas d'alimenter correctement l'arrosage automatique du terrain de football enherbé ;
- Que les deux bouches incendie présentes sur le site avaient un débit insuffisant pour assurer la protection du secteur, sur lequel est situé le complexe sportif, le restaurant scolaire, l'école Saint-Louis de Gonzague, ainsi que le lotissement à usage d'habitation ;

#### Pour remédier à cela, le conseil municipal, a validé :

- La conclusion d'un avenant n° 1 au marché de réalisation du complexe sportif, d'un montant de 49 019,50 € H.T., pour réaliser un réseau E.U./E.P. pour raccorder le local buvette-rangement du complexe football et prolonger le réseau E.U./E.P. rue des Mésanges, tout en supprimant la servitude existante ;
- La conclusion d'un avenant n° 2, au marché de réalisation du complexe sportif, d'un montant de 42 515,00 € H.T., pour mettre en place une citerne enterrée de 120 m<sup>3</sup>, avec une pompe immergée dans la citerne de 4 kilowatts.

### > Entretien des ouvrages d'épurations, des postes de relevage de la commune :

Afin d'assurer l'entretien des ouvrages d'épurations, des postes de relevage et en garantir le bon fonctionnement sur l'ensemble du territoire de la commune de Montréverd, un marché a été passé avec l'entreprise VEOLIA, de La Roche sur Yon, qui est arrivée mieux disante, pour un montant de 15 749 € H.T.

### > Travaux de voirie 2020 :

L'entreprise EIFFAGE Route Sud Ouest, qui était la mieux-disante, a été retenue, pour un montant de 135 261,80 € H.T.

### > Étude de faisabilité et de cohérence urbaine et paysagère :

L'offre du cabinet VOIX MIXTES de Rezé répondant en co-traitance avec le cabinet SAET, de La Roche sur Yon, a été retenue pour un montant de 29 335 € H.T., concernant la réalisation d'une étude de faisabilité et de cohérence urbaine et paysagère, sur les 4 sites suivants :

- Ancien terrain de football de Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
- Ancien terrain de football de Saint-André-Treize-Voies ;
- Coteau de la Barbotière, à Saint-André-Treize-Voies ;
- Globalité du quartier du Chatelier, à Mormaison.

### > Marché de mise aux normes accessibilité des bâtiments publics de la commune :

Dans le cadre du marché de réalisation de la mise aux normes accessibilité des bâtiments publics de la commune ont été retenues les entreprises suivantes qui étaient les mieux-disantes :

#### Lot n° 1 – « Gros-œuvre / V.R.D. » :

*Maçonnerie CHOTARD*, 12 impasse des sports, 85260 Montréverd, pour un montant de 32 884,45 € H.T. ;

#### Lot n° 2 – « Menuiserie » :

*S.A.R.L JAUD*, 29 La Méguière, 85140 Les Essarts, pour un montant de 22 355,70 € H.T. ;

#### Lot n° 3 – « Serrurerie » :

*Société OS Métallerie*, 1 La Chignardièrre, 49 450 Sèvremoine, pour un montant de 6 953,00 € H.T. ;

#### Lot n° 4 – « Cloisons - Plaques de plâtre - Plafonds » :

*MG Agencement*, 16 rue Jean XXIII, 85260 Montréverd, pour un montant de 4 930,00 € H.T. ;

#### Lot n° 5 – « Carrelages » :

*S.A.R.L. PAVAGEAU*, 3 rue des Loriots, ZAC de l'Europe, 85620 Rocheservière, pour un montant de 4 934,86 € H.T. ;

**Lot n° 6 – « Peintures » :**  
*Société SPIDE CHAUVEAU*, 60 avenue Villebois-Mareuil, 85600 Montaigu, pour un montant de 6 509,89 € H.T. ;

**Lot n° 7 – « Plomberies-Sanitaires » :**  
*EPC GALIPAUD*, 2 impasse des quais, 85260 Montréverd, pour un montant de 10 620,00 € H.T. ;

**Lot n° 8 – « Electricité-Chauffage » :**  
*EPC GALIPAUD*, 2 impasse des quais, 85260 Montréverd, pour un montant de 5 665,00 € H.T. ;

**Lot n° 9 – « Ascenseurs » :**  
*Société SACHOT Ascenseurs*, ZI La Folie Sud, rue Jacques Moindreau, 85310 La Chaize le Vicomte, pour un montant de 27 055,00 € H.T.



### > **Éclairage du lotissement de l'Orgerie, à Saint-André-Treize-Voies :**

Une convention a été passée avec le SyDEV, pour la réalisation de travaux d'éclairage neuf sur le lotissement de l'Orgerie – La Barbotière, à Saint-André-Treize-Voies, le montant restant à la charge de la commune s'élevant à 22 107 €.

### > **Eclairage du lotissement Le Châtelier, à Mormaison :**

Une convention a été passée avec le SyDEV, pour la réalisation de travaux d'éclairage neuf, sur la tranche 1 du lotissement le Châtelier, à Mormaison, le montant restant à la charge de la commune s'élevant à 3 476 €.

### > **Entretien des espaces verts communaux :**

Le conseil municipal a validé le lancement d'une consultation, en procédure adaptée, pour un marché de 1 an, renouvelable 2 fois (soit 3 ans maximum), d'un montant estimatif inférieur à 214 000 €.



## SERVICES MUNICIPAUX

### > **Recrutement d'un Responsable Espaces verts :**

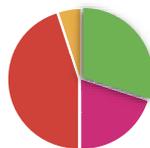
Afin de compléter l'équipe en place et de coordonner son action, Mickaël Loiseaux, qui travaillait à la ville de La Roche sur Yon a été recruté.

### > **Recrutement d'un Agent d'Entretien des Bâtiments communaux :**

Afin de remplacer les deux agents qui travaillaient l'un à 12 heures et l'autre à 13 heures par semaine, et qui nous ont quittés. Isabelle Legay a été recrutée, à 28 heures hebdomadaires.

### > **Création d'un poste d'agent en charge de la gestion du site Départemental de la Chabotterie :**

Afin de pallier le départ en retraite au 1<sup>er</sup> décembre 2020, de l'agent en charge de l'entretien du site Départemental de la Chabotterie, Alexis Fisher, qui travaillait à la ville d'Hérouville-Saint-Clair, a été recruté afin de le remplacer.



## FINANCES

### > **Taxe d'Aménagement :**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, sur l'ensemble de la commune de Montréverd, à l'exception des zones à vocations économiques et touristiques, le taux applicable à la taxe d'aménagement sera de 3,5 %. Cette taxe est perçue une seule fois et concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, dès lors que cela nécessite une autorisation d'urbanisme.

### > **Demande de fonds de concours pour la réalisation du programme voirie :**

La commune a demandé auprès de Terres de Montaigu Communauté de Communes de Montaigu-Rocheservière, un fonds de concours de 65 000 €, pour la réalisation du programme voirie communale 2020, dont le coût global s'élève à un peu plus de 130 000 €.

### > **Demande de fonds de concours pour la réalisation des vestiaires du complexe sportif football de Montréverd :**

La commune a demandé auprès de Terres de Montaigu Communauté de Communes de Montaigu-Rocheservière, un fonds de concours de 210 000 €, pour la réalisation des vestiaires du complexe sportif football de Montréverd, dont le coût global s'élève à 435 000 €.



## AFFAIRES GÉNÉRALES

### > Demande de fonds de concours pour la réalisation des travaux d'accessibilité Personnes à Mobilité Réduite menés dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé :

La commune a demandé auprès de Terres de Montaigu Communauté de Communes de Montaigu-Rocheservière, un fonds de concours de 57 000 €, pour la réalisation des travaux d'accessibilité des bâtiments publics de Montréverd, dont le coût global s'élève à 144 000 €.

Le fonds de concours intercommunal est une des actions du plan de relance économique proposé cet été par Terres de Montaigu. D'un montant total de 5 millions d'euros, il est réparti de manière égalitaire entre chaque commune membre afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets et soutenir l'économie locale, en favorisant l'investissement public.

### > Subvention au profit du Liban :

Une subvention de 1 500 € a été votée au profit du Liban, suite à la double explosion qui s'est produite dans le port de Beyrouth et a détruit en grande partie la ville.

### > Subvention au profit des Alpes-Maritimes :

Une subvention de 1 500 € a été votée au profit des communes sinistrées des Alpes Maritimes, par la tempête Alex.

### > Aide d'urgence aux commerces de proximité :

Terres de Montaigu Communauté de Communes de Montaigu-Rocheservière est intervenue pour assister, via l'aide d'urgence aux commerces de proximité, auprès de 178 entreprises du territoire, dont deux implantées sur la commune de Montréverd, la commune participant à hauteur de 50 % sur ces 2 dossiers.

### > Convention d'aménagement pour le centre bourg de Saint-André-Treize-Voies :

Par délibération en date du 15 septembre 2014, le conseil municipal a passé une convention avec l'Établissement Public Foncier de Vendée, en vue de procéder à des opérations d'acquisitions foncières, sur le secteur de centre-bourg, de la commune déléguée de Saint-André-treize-Voies, ces acquisitions servant à poursuivre les aménagements du lotissement de l'Orgerie-La Barbotière.

Par délibération en date du 17 septembre 2020, le conseil municipal a validé le rachat auprès de l'Établissement Public Foncier de la Vendée, de 34 193 m<sup>2</sup> de terrains, comprenant une grange, qui sera revendue, ainsi que la réalisation de travaux de démolition de bâtiments agricoles, pour un montant de 248 026,19 € H.T.

### > Convention de revalorisation du centre bourg de Mormaison :

Une convention de veille foncière a été passée en octobre 2014, entre la commune déléguée de Mormaison et l'E.P.F. de la Vendée, pour réaliser une étude de revalorisation du centre-bourg portant sur deux ilots dans le centre-bourg. Cette étude a débouché sur la conclusion d'une convention opérationnelle qui a amené l'acquisition par l'E.P.F. de la Vendée de 4 parcelles représentant 859 m<sup>2</sup> pour un montant de 120 000 euros H.T. (132 000 € T.T.C), auxquels s'ajoutent des frais de travaux et de démolitions pour 190 547,71 € T.T.C.

L'E.P.F. de la Vendée ayant réalisé la totalité de l'opération d'acquisitions et de revalorisation du centre-bourg, le conseil municipal a validé la reprise des biens pour un montant de 360 661,23 € T.T.C., et a décidé de ne pas donner suite pour l'instant à d'autres projets d'acquisition ou de travaux. Un emprunt d'un montant de 380 000 €, au taux de 0,55 %, sur 15 ans, a été conclu auprès de la Banque Postale, pour financer, la totalité de cette opération.

### > Conclusion d'un protocole d'accord :

Afin de solutionner le problème de Madame Gellereau, acheteur du lot n° 12, sur l'éco-quartier « Le Clos de la Bonnelière », à Saint-Sulpice-Le-Verdon, qui se retrouve avec une maison dont elle ne peut prendre possession, puisqu'elle a été mal implantée, et ne respecte pas les règles de retrait, le conseil municipal a validé le principe de récupérer une bande de terrain, issue du lot n° 12, pour ensuite l'intégrer dans les espaces publics du lotissement et modifier le règlement du lotissement. À cette fin, le Maire a mandaté le cabinet d'avocats Atlantic Juris de conclure un protocole d'accord avec la propriétaire du lot concerné.

### > Conclusion d'une convention d'échange :

Suite aux problèmes rencontrés sur le secteur des Airables, à Mormaison, pour la mise en place d'un abri bus destiné aux jeunes qui attendent le ramassage scolaire tous les jours, un accord a été trouvé avec Monsieur et Madame GRIS, pour procéder à un échange de terrain avec la commune. La parcelle ainsi échangée, permettra d'installer de manière pérenne l'abri bus.

### > Vente d'une parcelle, zone d'activités de La Lande du Navineau :

La société MG Agencement s'est portée acquéreur d'une parcelle de 1217 m<sup>2</sup> sur la zone d'activité de La Lande du Navineau sur la commune déléguée de Mormaison, afin d'y édifier un atelier et un espace de fabrication, d'une surface de 277 m<sup>2</sup>.

### > Vente du local A.D.M.R. situé rue Jean XXIII :

Suite à la demande de l'A.D.M.R., le conseil municipal a donné son accord pour que le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de l'ADMR, qui était situé 9 rue Jean XXIII, puisse déménager dans les anciens locaux de la Bibliothèque de Mormaison, 35 rue Jean XXIII. De fait, la commune n'aura plus l'utilité du local situé 9 rue Jean XXIII, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé de mettre en vente ce local en recourant aux services d'un agent immobilier.

### > Enquête sur les besoins en matière de structures d'accueil sur notre commune :

Une convention a été passée avec Familles Rurales, pour un montant de 3175 €, concernant la réalisation d'une enquête auprès des familles de notre commune, afin de connaître leurs attentes en termes de structure d'accueil, de multi-accueil, de loisirs, à destination des enfants. Cette enquête comprend :

- Un recensement des données chiffrées ;
- La définition des attentes des familles ;
- La remise d'un rapport d'étude ;
- La présentation des 2 projets aux habitants, lors de réunions publiques.



### > Validation zonage assainissement :

Par décision en date du 16 juillet 2020, le conseil municipal a validé, la révision du zonage assainissement de la commune de Montréverd engagée dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

### > Autorisation de voirie

Nous constatons régulièrement des objets (blocs de pierre, piquets...) posés sur les accotements des voiries communales et donc sur la voie publique.

Si nous pouvons comprendre que le croisement des véhicules automobiles occasionne parfois des dégâts sur les accotements, ces obstacles représentent un réel danger pour les cyclomoteurs et les vélos. Et, en cas d'accident vous pourriez être tenu comme responsable.

Nous vous rappelons donc que toute emprise sur la voie publique doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de voirie et d'un accord de la Municipalité.

### > Autorisation d'urbanisme

Pour tous vos projets de construction, clôture, cabanon... vous devez déposer une déclaration en Mairie. Nos services sont à votre disposition pour vous informer des règlements en vigueur et pour vous assister dans vos démarches.

### > Le service technique roule à l'électrique

La commune de Montréverd a décidé de s'engager dans la transition énergétique en faisant l'acquisition de deux véhicules électriques Kangoo, en plus de celui qu'elle possède déjà.



# TARIF DES SALLES MUNICIPALES 2021

## TARIFS APPLICABLES AUX ASSOCIATIONS

	SAINT ANDRÉ TREIZE VOIES				MORMAISON						SAINT SULPICE LE VERDON			
	Salle des Forges		Salle Saint André		Salle Polyvalente n°2		Salle Polyvalente n°3		Salle Polyvalente		Salle Pré Vert		Salle Concorde*	
	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.
<b>Réunion ou manifestation gratuite</b>	Gratuit													
<b>Manifestation payante (1 journée)</b>	80 €	140 €	150 €	270 €	80 €	140 €	80 €	140 €	150 €	270 €	80 €	140 €	150 €	/
<b>Forfait annuel +10 séances sportives</b>	80 €		150 €		80 €		80 €		150 €		80 €		150 €	
<b>Utilisation des cuisines seules</b>	80 €													

\* Sous réserve d'un accord avec les associations sportives utilisatrices

## TARIFS APPLICABLES AUX PARTICULIERS ET ENTREPRISES

	SAINT ANDRÉ TREIZE VOIES				MORMAISON						SAINT SULPICE LE VERDON			
	Salle des Forges		Salle Saint André		Salle Polyvalente n°2		Salle Polyvalente n°3		Salle Polyvalente		Salle Pré Vert		Salle Concorde du 15/06 au 15/09	
	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.
<b>Location 1/2 journée</b>	70 €	130 €	110 €	200 €	60 €	110 €	70 €	130 €	130 €	230 €	60 €	110 €	110 €	/
<b>Location 1 journée</b>	110 €	200 €	180 €	350 €	100 €	180 €	110 €	200 €	210 €	380 €	100 €	180 €	180 €	/
<b>Forfait Week-end*</b>	200 €	360 €	320 €	580 €	180 €	320 €	200 €	360 €	380 €	680 €	180 €	320 €	320 €	/

\*Vendredi après-midi (si disponible) + samedi + dimanche

## AUTRES TARIFS

	SAINT ANDRÉ TREIZE VOIES				MORMAISON						SAINT SULPICE LE VERDON			
	Salle des Forges		Salle Saint André		Salle Polyvalente n°2		Salle Polyvalente n°3		Salle Polyvalente		Salle Pré Vert		Salle Concorde	
<b>Déclenchement intempêtif de l'alarme et/ou mauvaise utilisation des extincteurs</b>	150 €													
<b>Non respect du règlement</b>	100 €													



## L'ÉTUDE DE NOUVEAUX QUARTIERS SUR LES RAILS

Dès le début de ce nouveau mandat la commune a missionné le cabinet VOIX MIXTES basé à REZE pour l'accompagner dans son développement urbain.

Ainsi quatre sites ont été retenus pour réaliser une étude de faisabilité et de cohérence urbaine. Trois seront dédiés essentiellement à l'habitat :

- Quartier du Châtelier à Mormaison ;
- Coteau de la Barbotière à Saint-André Treize Voies ;
- Ex-terrain de football à Saint-Sulpice le Verdon.

Le quatrième sera mixte avec un objectif plus axé sur la création d'équipements publics puisque destinés à accueillir, entre autres, des activités de loisirs. Ce site sera implanté sur l'ancien stade de Saint-André.

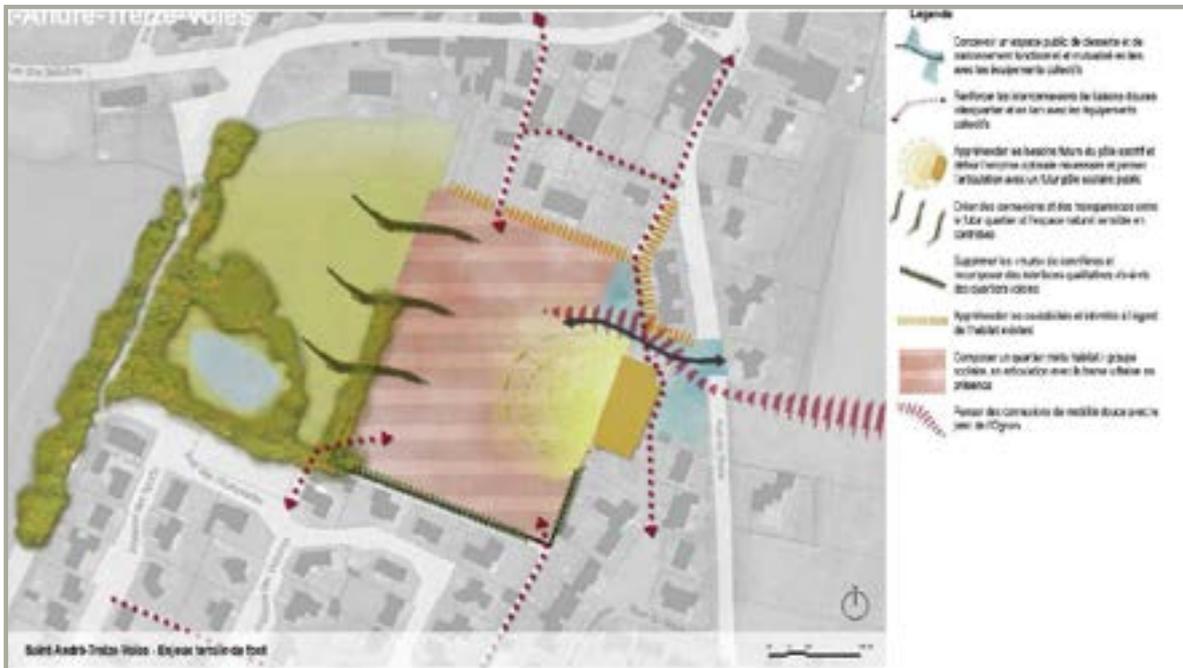
La volonté de la municipalité est plurielle avec un développement simultané et maîtrisé de l'habitat sur nos trois communes déléguées, mais également la construction d'équipements en adéquation avec la taille de la commune (un peu plus de 3 700 habitants).

Un agenda fourni avec des réunions mensuelles devrait permettre de lancer ces nouvelles zones urbaines second semestre 2021 / premier semestre 2022. Certes il faudra encore un tout petit peu de patience, mais ce délai est incompressible pour purger toutes les obligations réglementaires : études topographiques, hydrauliques, dépôt des Permis d'Aménager, etc...

Croyez bien que toute l'équipe « urba » et municipale met et mettra tout en œuvre pour aller au plus vite tout en privilégiant une véritable cohérence identitaire pour ces nouveaux territoires, que ce soit au niveau qualité paysagère, liaisons douces, respect de la biodiversité, développement des énergies renouvelables, etc... tout cela en respectant la réglementation qui nous impose une densité minimale de 15 logements/ha.



Quartier du Châtelier à Mormaison



Ancien terrain de football de Saint-André-Treize-Voies



Coteau de la Barbotière à Saint-André -Treize-Voies



Ancien terrain de football à Saint-Sulpice-le-Verdon

## MISE EN ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public, la commune vient de débiter des travaux au mois de novembre 2020 qui vont se poursuivre jusqu'au printemps 2021. Ces travaux de mise en accessibilité concernent :

### Pour Saint Sulpice le Verdon :

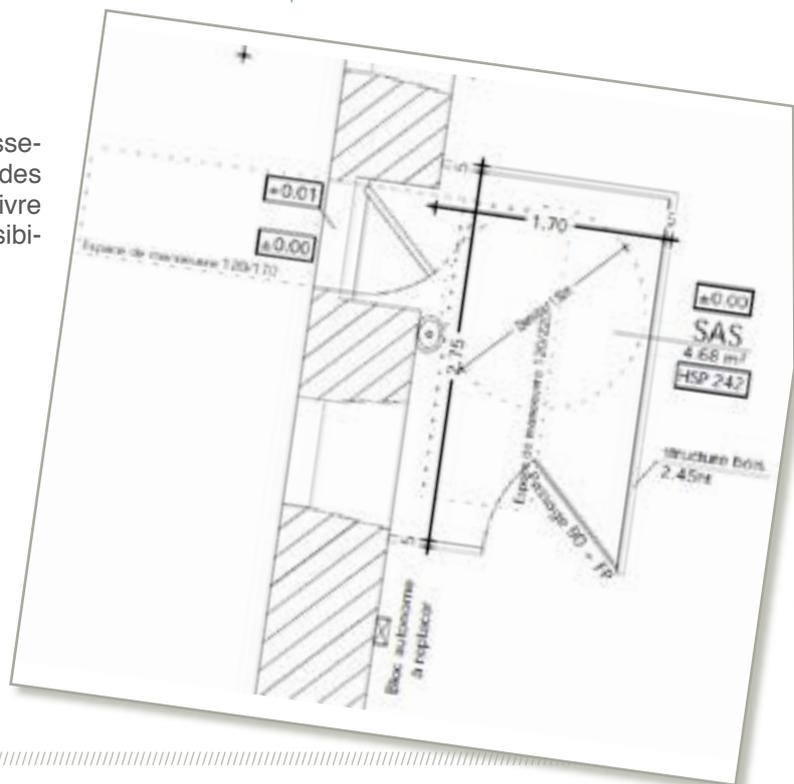
- La porte côté Nord de l'Eglise ;
- Les vestiaires de la salle Concorde.

### Pour Saint André Treize Voies :

- Le Maison Paroissiale ;
- La salle Saint André / Foyer des jeunes

### Pour Mormaison :

- Les vestiaires de la salle de sports ;
- Le bar de la salle polyvalente ;
- La place de stationnement entre la mairie et la salle paroissiale.



## STATION D'ÉPURATION

La réalisation d'une étude diagnostique du système d'assainissement sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, a soulevé l'insuffisance de la station (lagune 3 bassins). Le schéma directeur préconise la construction d'une nouvelle STEP 1020 EH (Equivalent Habitant).

Nous avons missionné la société « VERDI » qui s'attachera à étudier à minima les 4 scénarios suivants :

- Scenario 1 : construction d'une nouvelle station (boues activées) ;
- Scenario 2 : construction d'une nouvelle station (filtre, roseaux + lagune finition) ;
- Scenario 3 : étude du transfert des eaux usées de nos 3 communes déléguées sur une station à construire ;
- Scenario 4 : solution innovante proposée par le candidat.

Ce futur investissement devra assurer notre développement pour les 20 prochaines années et surtout préserver notre environnement et la qualité de notre eau.

## FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique pour tous les vendéens, avant fin 2023, le SYDEV propose l'effacement des réseaux dans les rues principales agglomérées.

Nous avons retenu les voies suivantes :

- Carrefour rues du Val de Loire, de Montaigu et St-Eloi (SATV) ;
- Rue Jean XXIII (MMN) ;
- Rue de l'Issoire (SSLV).

La charge financière pour la commune de Montréverd s'élèvera à 207 544 € (30 % de l'investissement)



## DES PLANTATIONS POUR VALORISER L'ENVIRONNEMENT

La municipalité souhaite redynamiser et soutenir les actions de plantation de haies et de bosquets sur Montréverd. Ce sont des actions importantes pour la protection de l'environnement et de la biodiversité. Les haies permettent de protéger les cultures et les animaux du vent dominant et leurs apportent de l'ombre et de la fraîcheur en cas de fortes chaleurs en été. Elles peuvent également freiner le ruissellement de l'eau.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, qui apporte son soutien technique et financier, 1,7 km de haies furent plantés sur différentes exploitations agricoles du territoire durant l'hiver 2020, ce sont également 1,7 km qui sont déjà programmés pour 2021 et 1 km pour 2022.

L'engagement pris par la commune de planter 1 arbre par habitant sur la mandature sera non seulement atteint mais largement dépassé.

Le Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu accompagne également les exploitants pour des projets de plantations en lien avec l'eau sur les bassins versant de l'Ognon et de la Boulogne, 1 km est pour l'instant prévu pour 2021.

Les exploitants ou particuliers intéressés par de futures plantations peuvent d'ores et déjà se rapprocher de la mairie.



## PÔLE MAIRIE-BIBLIOTHÈQUE-SALLE MULTIFONCTION DE SAINT SULPICE LE VERDON

### Un beau dossier de qualité travaillé !

Composée de Delphine Brisson, Carine Charbonnier, Mélanie Hervé, Dorothee Peaudeau, Florence Rousseau, Marine Vérès-Douillard, et Marie notre Bibliothécaire, la commission Culture-Lecture Publique aura comme principale mission de suivre avec le Cabinet AM Architecture la construction du Pôle Mairie-Bibliothèque-Salle Multifonction de Saint Sulpice Le Verdon.

Le permis de construire ayant été validé, les travaux estimés à environ 700 000 € vont pouvoir démarrer début 2021.

Ce nouveau bâtiment est un beau projet de qualité au service de la proximité.

En parallèle, la commission travaillera également sur :

- la création d'un règlement intérieur pour le 3 Lieu ;
- la mise en place d'une charte du nouveau bénévole pour la médiathèque ;
- un calendrier pour les animations des 3 bibliothèques ;
- un planning d'animations au "3 Lieu" ;
- un agenda culturel sur Montréverd.

## BIBLIOTHÈQUES

La bibliothèque de Saint-André-Treize-Voies a été entièrement réaménagée : les espaces ont été repensés pour proposer aux usagers un lieu chaleureux dans lequel on a envie de s'installer. Les espaces adultes et jeunesse ont été inversés et du mobilier de confort a été ajouté. L'équipe est heureuse de pouvoir accueillir les lecteurs dans ces nouveaux espaces.



### Les animations reprennent dans les bibliothèques.

Après le succès du spectacle *Rolling Woman* à la médiathèque du 3 Lieu le 25 septembre dernier, les bibliothèques de la commune reprennent les animations. Une première heure du conte s'est déroulée à la bibliothèque de Saint-André-Treize-Voies au mois d'octobre. Chaque mois, une lecture sera proposée aux enfants de 3 à 10 ans dans une des bibliothèques de la commune.

Une exposition photo proposée par le Club Photo de Rocheservière est visible à la médiathèque de Mormaison et à la bibliothèque de Saint-André-Treize-Voies aux heures d'ouverture des bibliothèques.

Les bibliothèques de la commune participent au **Prix Chronos**, un prix littéraire intergénérationnel sur les thèmes suivants : les souvenirs, les relations entre les générations, la vieillesse et la mort, les secrets de famille ainsi que la transmission des savoirs. Les bibliothèques proposent ce prix aux lecteurs avec la catégorie « Lycéen + 20 ans ». La participation au prix est gratuite et sur inscription auprès des bibliothèques. Une soirée de présentation des titres sera organisée en début d'année.

*(Afin de pouvoir respecter toutes les mesures barrières, toutes les animations sont désormais sur inscription, avec une jauge limitée).*



### Nouveaux bénévoles

Les bibliothèques et la médiathèque de Montréverd recherchent de nouveaux bénévoles afin de compléter les équipes. Chaque bénévole s'implique comme il le souhaite dans des missions variées : tenue de permanence d'ouverture de la bibliothèque, participation aux choix des nouveaux documents (romans, albums, documentaires, bandes dessinées, DVD...), participation aux animations des bibliothèques, équipement des nouveaux documents...

Si vous disposez d'un peu de temps libre, que vous aimez lire, que vous voulez rencontrer de nouvelles personnes, vous rendre utile et découvrir une nouvelle activité, faites-vous connaître auprès des bibliothèques. Les équipes seront ravies de vous accueillir.

Contact : [bibliotheque@montreverd.fr](mailto:bibliotheque@montreverd.fr)

### HORAIRES

Les horaires sont adaptés en cette période de confinement et consultables sur la page facebook : **bibliothèques de Montréverd** et sur le site internet : **[biblio-rocheserviere.terredemontaigu.fr](http://biblio-rocheserviere.terredemontaigu.fr)**

#### Heure du conte : (horaire à définir)

*Sous réserve des conditions sanitaires*

13 février.....	SATV
13 mars.....	MMN
10 avril.....	SSLV
<i>(dehors - à côté salle concorde OU périscolaire s'il pleut ?)</i>	
15 mai.....	SATV
12 juin.....	SSLV
<i>(dehors - à côté salle concorde OU périscolaire s'il pleut ?)</i>	
10 juillet.....	MMN

## LANCEMENT DU DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » !

Les jeunes volontaires de 16 et 17 ans habitant Montréverd peuvent désormais recevoir une rétribution en contrepartie d'une mission d'une demi-journée encadrée par la municipalité durant les périodes de vacances scolaires. En octobre dernier, 12 jeunes volontaires ont répondu présents pour désherber les cimetières, fleurir la commune, déménager les archives, ou mettre sous pli des courriers. Les participants perçoivent une indemnité de 15 € pour 3 heures de travail.

 Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Marthe, animatrice jeunesse, au **06 31 84 05 58**

Manuel DUNEZ  
Réfèrent argent de poche



## 34 CANDIDATS À L'ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Suite à la présentation du CME par les élus de la commission jeunesse et citoyenneté dans les classes de CM1 et CM2 des écoles de Montréverd, 34 enfants se sont portés candidats à la prochaine élection !

Compte tenu des mesures décidées par le Gouvernement pour faire face à la situation sanitaire que connaît la France, l'élection qui devait se dérouler le 10 novembre est reportée à 2021, avec des modalités que la municipalité déterminera ultérieurement.

Nous remercions vivement les directeurs d'école et les enseignants de CM pour leur implication dans cette élection. Leur relais indispensable permet aux enfants de s'impliquer dans la vie communale et citoyenne.

Françoise DOUILLARD  
Référente CME



## LES AIRES DE JEUX

La commission a fait le tour des aires de jeux de la commune : la Coulée Verte à Saint-André-Treize-Voies, le parc de la Guérvivière à Mormaison et l'espace vert près de la salle Concorde à Saint-Sulpice-Le-Verdon.

A Saint-André-Treize-Voies et à Saint-Sulpice-Le-Verdon, certains sont cassés ou en mauvais état. Il faudra les remplacer. A Mormaison, tout est à penser et à créer.

Les élus vont travailler sur les trois projets et estimer les budgets à allouer à chacun d'entre eux. Tout ne pourra pas être fait en même temps. La finalité est de rendre ces espaces plus sécurisés et plus conviviaux pour nos plus jeunes et les familles.



## ACCUEIL DE LOISIRS ET MULTI-ACCUEIL

L'un des projets structurants de ce mandat est la création d'un centre de loisirs et d'un multi accueil.

### Qu'est-ce qu'une structure multi-accueil ?

Un multi-accueil est une structure qui accueille les enfants de 0 à 3 ans de manière régulière ou occasionnelle.

### Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs ?

Un accueil de loisirs est une structure qui accueille les enfants scolarisés en maternelle et primaire sur les temps périscolaires (avant et après l'école) et extrascolaires (mercredi et vacances).

A ce jour ce sont majoritairement les accueils de loisirs de l'Herbergement et de Rocheservière qui accueillent nos enfants. Et pour les plus petits, notre commune ne dispose pas de structure collective.

Avec la crise sanitaire, nous nous sommes rendu compte qu'un accueil de loisirs devenait impératif sur notre commune. En effet, avec les protocoles imposés, nos enfants auraient pu ne pas être accueillis comme à l'habitude sur les communes voisines. Avec l'aide de Familles Rurales Montréverd, nous avons pu mettre en place un dispositif d'accueil pour les enfants prioritaires.

Dans un tel contexte, la commission s'est mise au travail dès le début de l'été. Avec la collaboration de la fédération Familles Rurales Vendée, une étude est menée pour mieux connaître les besoins des familles montréverdoises.

La première étape a été la mise en place d'un questionnaire en ligne du 9 au 25 octobre. **175 familles** y ont répondu.

Une fois l'analyse des données faite, des soirées d'échanges avec les familles seront proposées. Cela nous permettra d'affiner les attentes et nous servira de base de travail pour l'élaboration de ce projet d'accueil de loisirs et multi-accueil.



# Commission Communication/vie associative santé&social

Lionel BOSSIS  
Responsable de la commission  
communication, vie associative,  
santé et social

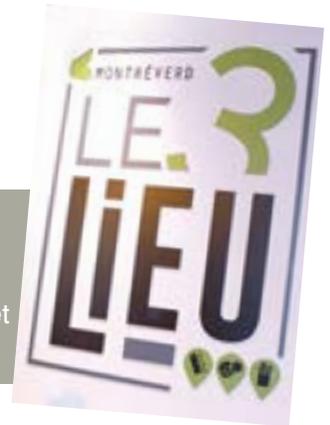
La Commission s'est donné **3 grands chantiers** en ce début de mandat :

## 1 Le premier chantier : CRÉATION DE PANNEAUX D'IDENTITÉ ET DE LA SIGNALÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Chaque bâtiment communal sera identifié  
de la manière suivante :



Une nouvelle signalétique  
routière va être aménagée  
dans nos centres bourgs  
pour identifier les services et  
les bâtiments communaux.



## 2 Le deuxième chantier : LA CRÉATION D'UNE PAGE FACEBOOK MAIRIE

En lien avec les informations communiquées sur le site internet que nous vous invitons vivement à consulter, nous souhaitons élargir notre champ de communication par l'intermédiaire des réseaux. Notre page Facebook est en ligne depuis début novembre 2020, **abonnez-vous !**



Retrouvez  
toutes les infos  
de votre commune sur  
le site internet  
et sur facebook !

[mairie.montreverd](https://www.facebook.com/mairie.montreverd)

[www.montreverd.fr](http://www.montreverd.fr)

## 3 Le troisième chantier : L'ÉLARGISSEMENT DU SERVICE « ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE »

La commune déléguée de Mormaison a mis en place ce service depuis quelques années. Ce service est momentanément à l'arrêt en raison de la COVID-19, et s'étendra à Montréverd à partir du printemps 2021. Pour faire appel à ce service merci de téléphoner à la Mairie au **02 51 42 80 65** qui vous mettra en lien avec un chauffeur accompagnateur proche de chez vous.

***Nous invitons les personnes volontaires de moins de 70 ans et titulaires du permis B qui souhaitent accompagner, à se faire connaître en Mairie.***

## Autre actualité :

La commission est à l'écoute des associations et au suivi du fonctionnement plus particulièrement pendant cette période COVID 19. Nous avons fait **une réunion en septembre** et nous remercions les **25 associations** qui ont participé à cet échange. Les associations ont été invitées à déposer une demande de subvention exceptionnelle auprès de la mairie, afin d'évaluer comment la Municipalité, Le Conseil Départemental et le Conseil Régional peuvent les accompagner.



# #Vie associative

## LA VERDONDÎNE

La nouvelle édition de la marche La Verdondîne est en pleine préparation : Malgré la crise sanitaire, l'annulation 2020, toute l'équipe se mobilise afin de pouvoir réaliser l'événement en veillant à la sécurité de chacun grâce à un protocole minutieux.

Les associations APEL/OGEC de l'école Notre Dame de Saint Sulpice le Verdon vous proposeront **une édition spéciale le samedi 24 avril 2021**.

Vous aurez la possibilité de participer à l'une des 2 randonnées proposées : un circuit de 8 kms et un autre de plus de 10 kms. Des départs différés à horaires précis éviteront des regroupements trop importants.

Quelques surprises viendront agrémenter votre marche. Après l'effort viendra le réconfort...

Lors de votre inscription, vous pourrez réserver un repas complet (entrée, plat, dessert) **à emporter**. Il sera préparé par nos soins avec toutes les précautions nécessaires et les règles d'hygiène imposées par le protocole en vigueur.

Mais ce n'est pas tout ! Apéritif accompagné de bouchées, bouteilles de vin, fromage pourront, si vous le souhaitez, agrémenter votre soirée.

Vous l'aurez compris, cette édition sera à la carte et vous permettra de passer un moment convivial, en petit comité, au grand air !

Les inscriptions débuteront dès le début du printemps, vous recevrez les bulletins dans votre boîte aux lettres.

En attendant, prenez soin de vous.

Vous pouvez nous suivre sur :

 [La Verdondîne](#)



## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2021

L'école Saint Joseph de Saint-André-Treize-Voies ouvre les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021.

**Une porte ouverte**, à destination des enfants nés en 2018, aura lieu **le samedi 16 janvier 2021** de 10 h à 12 h dans la classe de Petite Section.

**Les dossiers de demande d'inscription**

sont à retirer à l'école aux horaires d'ouverture du portail (8 h 30-8 h 45 et 16 h 30-18h)

ou à télécharger sur notre site internet :

<http://saintandretreizevoies-ecole.fr>



Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail : [ecole.satv@gmail.com](mailto:ecole.satv@gmail.com)

par téléphone au **02 51 42 45 59**  
(n'hésitez pas à laisser un message)



## ÉCOLE NOTRE DAME

**Septembre** – Le 1<sup>er</sup> Septembre, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les **144 élèves** ont repris le chemin de l'école. L'équipe enseignante, sensible au contexte et avec des valeurs fortes, a proposé cette année le thème : « Pas besoin d'aller loin, pour vivre bien ! ». Les enfants découvriront le potentiel de leur commune et des alentours de Montréverd, ainsi que les richesses de notre département. Des actions et des rencontres leur permettront de grandir et s'épanouir.

**Octobre** – Le 17 Octobre dernier, après une année en pointillés, l'APEL s'est donnée rendez-vous pour la mise en bouteille du jus de pomme. La rentrée a sonné : Trois, deux, un ! Motivés !

**Novembre** – Début Novembre, notre projet d'aménagement de l'étage multifonctions est achevé grâce à l'opération mécénat et à tous ceux qui ont prêté main forte sur le terrain. Merci pour nos enfants et notre équipe qui profiteront de ce cadre agréable.

**Janvier** – Le 9 Janvier 2021, date d'inscription pour les futures petites sections nées en 2018.

**A noter : Le 15 Janvier 2021 se tiendra l'assemblée générale APEL-OGEC.**

Bonne année 2021 à tous !

Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site de l'école :

<https://stsulpiceleverdon-notredame.fr>

ou écrire par mail :

[saintsulpice.ecole@wanadoo.fr](mailto:saintsulpice.ecole@wanadoo.fr)



## PROJET MÉCÉNAT ÉCOLE SAINT JOSEPH

Malgré l'annulation de notre traditionnelle Fête des Batages, notre école doit poursuivre ses projets pour que les enfants bénéficient de bonnes conditions d'apprentissage, de lieu de sérénité et de bien vivre ensemble... Pour cela, l'équipe OGEC s'est lancée le défi du Mécénat, pour accompagner la poursuite des travaux de rénovation de l'école de St André 13 Voies.

**Venez visionner le « court métrage »** réalisé par les élèves sur notre site de l'école :

<https://saintandretrizevoies-ecole.fr/>

Particuliers, professionnels, si vous réalisez un « DON » pour l'école St Joseph, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt et surtout, vous soutenez l'école de nos enfants !

Au nom des enfants, de l'équipe enseignante et de l'équipe OGEC, « MERCI » !



### GRÂCE AU DON FAITES DES ÉCONOMIES D'IMPÔTS

#### PARTICULIER

Catégorie d'impôt	% de réduction	Coût réel pour un don de 100 €	Conditions limitatives
Impôt sur le revenu	<b>66 %</b>	<b>34 €</b>	20 % du revenu imposable

#### ENTREPRISE

Catégorie d'impôt	% de réduction	Coût réel pour un don de 1000 €	Conditions limitatives
Impôt sur les sociétés	<b>60 %</b>	<b>400 €</b>	5 % du chiffre d'affaires

Je fais un don en ligne  
[www.ddec85.org](http://www.ddec85.org)



## PAMPL'UP



Le 11 avril 2020, l'association Pamp'l'Up Production est fondée par six amis, tous originaires de Montréverd et ses alentours. La création de cette association est avant tout née de la volonté partagée d'organiser un festival de musique et des événements musicaux à Montréverd.

Notre association regroupe des amis s'associant dans un seul but : faire plaisir et se faire plaisir. Au-delà d'un événement musical, nous souhaitons également mettre en avant notre commune et notre patrimoine. Organiser un festival de musique en 2022 serait la concrétisation d'un projet d'ampleur commun aux trois communes déléguées. Pamp'l'Up Festival sera un projet culturel fédérateur au sein de notre commune nouvelle, un projet qui vise à mettre en relation tous les Montréverdois, que ce soit les habitants, les entrepreneurs, les associations et tous ceux ayant à cœur de contribuer à la réussite de ce projet.

Nous tenons à faire de cet événement, un moteur de dynamisme fort sur le long terme pour notre commune et l'ancrer dans un secteur tout autant dynamique.

Désormais, les démarches sont en cours, dans un contexte particulier où la culture est en pause, pour mieux redémarrer.

Toutes les personnes voulant s'investir sont les bienvenues, afin de faire de ce festival, le festival en lequel nous croyons : un événement novateur, responsable, local, et ouvert.

Bastien, Charles, Florentin, Jordan, Manuel, Sylvain, la team Pamp'l'Up.



pamplup.production@gmail.com

Tél. 07 88 14 80 09

## LES BARJOTS DUNKERS SUR VOS ÉCRANS À LA FRANCE À UN INCROYABLE TALENT 2020 !



L'histoire a commencé au mois de mai 2020, où nous avons été contactés par la production La France à un Incroyable Talent pour participer à l'Édition 2020.

Après plusieurs mois passés en confinement et 70 spectacles annulés liés au contexte du Covid19, toute l'équipe a accepté de relever le défi !

Nous devions tourner les auditions le lundi 31 août 2020 à Paris, mais malheureusement un membre du jury a attrapé la Covid... Celles-ci ont alors été reportées au lundi 14 septembre 2020.

L'équipe des Barjots Dunkers s'est donc rendue à Paris. Nous avons passé les auditions (paru le 3 novembre sur M6) devant le jury composé d'Hélène Segara, Eric Antoine, Marianne James et Sugar Samy, qui se sont montrés très intéressés par ce que nous leur avons proposé. Et c'est avec 4 grands « OUI » que nous avons pu poursuivre notre parcours dans l'émission en accédant à la demi-finale.

La demi-finale a été diffusée le mardi 1er décembre sur la chaîne M6, malheureusement nous n'avons pas pris le ticket pour accéder à la finale. Cependant, cette aventure reste pour nous très positive, les jurys se sont montrés bienveillants avec nous et nous avons pris beaucoup de plaisir sur scène.

Nous sommes très heureux d'avoir pu participer à l'Édition 2020 et d'avoir pu représenter Montréverd devant la France entière.

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont suivis durant cette aventure et espérons que vous avez apprécié nous voir sur vos écrans !

L'équipe des Barjots Dunkers



## SMASH BASKET VENDÉE SUD LOIRE

Une page se tourne pour le club. Lydie BERNARD, après douze saisons en tant qu'entraîneur/coach de l'équipe fanion a souhaité prendre un peu de recul. Pour rappel, elle a fait passer le club de RF3 à NF3. Cette année, elle met ses compétences au service des U18F.

Lydie est remplacée par Christian ANDORIN en provenance de Clisson.

Gaëtan BLAIN président depuis cinq saisons a passé le relais à Patrice LOCTEAU.

Le club les remercie grandement pour tout le travail effectué.

### Effectifs :

- > 328 licenciés,
- > 26 équipes engagées en championnat. L'équipe fanion en **National 3**, l'équipe 2 en **Régional 3**, et l'équipe masculine en **Départemental 2**,
- > 1 école de basket labellisée FFBB,
- > 2 équipes loisirs féminines,
- > 1 section Sport Adapté & Baskin,
- > 1 section Basket Santé.

La NF3 a un nouveau visage, 3 nouvelles joueuses ont rejoint l'effectif : Mariame DIA, **ancienne joueuse de Ligue 1 à la Roche sur Yon**, Chrystelle PAYET en provenance du Poiré sur Vie, Lucie MORIN **ex U18 France** à la Roche sur Yon.

Après une année sabbatique, Pauline BERNARD et Adèle FONTENEAU (joueuses formées au club) font leur retour dans l'équipe.

Pour la première fois, le club a deux équipes jeunes engagées en championnat régional, (U18F et U15F).

Jouer au niveau Régional pour nos jeunes est indispensable. Ces deux équipes sont le vivier de nos équipes séniors pour les saisons à venir.

Grâce à ses projets et aux actions mises en place par Jeanne RICHARD sur le respect de l'environnement, le club a obtenu sa **troisième étoile au label Eco Citoyen**.

L'école de basket accueille les enfants (garçons et filles) le samedi matin de 9 h 45 à 10 h 45, dès l'âge de 6 ans (nés en 2014).

### Sport Adapté & Baskin :

La Section Sport Adapté et Baskin continue de progresser avec 25 adhérents en situation de handicap.

Cette saison, 31 personnes pratiquent le Baskin. Le SMASH a participé à la mise en place du premier championnat de Baskin en France, le premier match officiel s'est déroulé au SMASH lors d'une soirée partenaires début février.



### Basket Santé :

Le Basket Santé a été mis en place depuis la saison 2018-2019 avec deux créneaux pour deux types de public différents. Il reste des places pour les séances de niveau 2. Ces séances qui concernent les personnes séniors (avec ou sans pathologie) ont lieu le mardi matin de 10 h 30 à 11 h 45 salle de sports de Saint-André-Treize-Voies. Les qualités comme l'équilibre, la coordination, la mémoire, l'amplitude, la force...sont travaillées pendant ces séances. L'objectif est de maintenir et/ou d'améliorer son état physique, mental et social. L'activité est adaptée à tous les âges. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Jeanne RICHARD au 06 59 19 43 34.

### Manifestations :

#### Galette des Rois :

Dimanche 31 janvier 2021 (*derby NF3 – Chantonay*).

Merci à tous nos partenaires et nos collectivités qui nous soutiennent dans nos différents projets.

Merci, également, aux bénévoles, salariés et à tous les parents qui participent à la vie du club.

*Excellente année 2021*

Le Bureau



Vous trouverez toutes les informations (contact, planning, équipes, résultats, partenaires, actualités) sur notre site internet :

[www.smashbasket.fr](http://www.smashbasket.fr) et vous pouvez nous rejoindre sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram





## USSAM

Le conseil d'administration du club vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Depuis le début de la saison, l'USSAM Montréverd évolue sur le nouveau complexe sportif de notre commune. La réception du terrain synthétique a eu lieu fin août, celle du terrain en herbe à la mi-décembre et les nouveaux vestiaires sont désormais accessibles. Ce très beau projet a été réalisé en seulement quatre ans et nous remercions vivement les entreprises, le conseil municipal, les bénévoles de l'USSAM Montréverd et toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de ce complexe.

### A vos agendas :

**Cassoulet à emporter le Samedi 20 Mars 2021**  
à partir de 18 h 30 - salle des fêtes de Saint-André-Treize-Voies.

**Assemblée Générale le Vendredi 4 Juin 2021**  
19 h 30 - salle des fêtes de Mormaison.



Infos, actualités et résultats sur  
[www.ussam.fr](http://www.ussam.fr)



### Saison 2020-2021

#### 270 licenciés

- > 120 jeunes à l'école de football
- > 30 joueurs en groupement jeunes avec l'Herbergement
- > 20 éducateurs diplômés pour encadrer toutes nos équipes
- > 2 éducatrices diplômées pour continuer à développer le football féminin
- > 3 arbitres
- > 3 équipes seniors + 1 équipe loisir
- > 1 section féminine senior d'une vingtaine de joueuses qui se retrouvent tous les vendredis pour participer aux entraînements et aux matchs amicaux.



## GYM ADULTES ET ENFANTS

### AEROGYM adultes

En cette nouvelle saison 2020-2021, l'activité de gym adultes se déroule le mercredi à 20 h 10 à la salle polyvalente à Mormaison. Deux cours d'essais sont proposés pour tout nouvel adhérent.

#### Vous devez apporter votre tapis.

Pour les enfants, la reprise de l'activité a eu lieu pour leur plus grande joie, au mois de septembre et jusqu'à la fin juin.

- Activité gym d'éveil (de 3 à 5 ans) : Mercredi de 10 h 30 à 11 h 15
- Activité gym au sol : Mercredi de 11 h 15 à 12 h 15.

Deux cours découvertes sont proposés en janvier avec possibilité de s'inscrire.

Contact : 06 69 91 85 85

## YOGA « BIEN-ÊTRE TROIS RIVIÈRES »

L'Association « Bien-être trois rivières » a démarré les cours de yoga et de méditation. Les cours de yoga ont lieu tous les lundis de 11 h à 12 h 30 dans la salle polyvalente de Mormaison. Nous pratiquons un yoga doux accessible à tous. Nous sommes déjà 8 adhérents. N'hésitez pas à venir essayer, vous sortirez des cours fortifiés et détendus.

Pendant la période de confinement nous réalisons des cours en visio.

Olivia CAIGNEAUX  
Présidente



Vous pouvez vous inscrire sur :  
[www.yogaetshiatsu.fr](http://www.yogaetshiatsu.fr)

Plus d'informations :

Tél. : 06 49 20 42 95

Mail : [caigneaux.olivia@gmail.com](mailto:caigneaux.olivia@gmail.com)



## DÉTENTE TRÉVOISE

Le plaisir et le besoin de nous retrouver, nous ont amenés à reprendre les activités du club avec respect des règles préconisées, à partir du mercredi après-midi 9 septembre 2020 : jeux de cartes, scrabble, jeux de boules... D'autres activités ont également recommencé : peinture, calligraphie, marche, ciné senior, art floral, scrapbooking et voyages à la journée ou sur plusieurs jours. En fonction des souhaits et des possibilités, nous pourrions organiser de nouveaux ateliers ou événements.

Les 3 clubs de Montréverd organisent ensemble la dictée, qui a lieu à la salle polyvalente de Mormaison le 2ème lundi de chaque mois à 14 h 30.

Nous prévoyons tenir notre assemblée générale annuelle le jeudi 21 janvier 2021 et le concours de belote ouvert à tous le samedi 20 février 2021.

Nous serons ravis d'accueillir toute nouvelle personne désireuse de passer des moments de détente agréables au sein de notre association Détente Trévoise.



Noëlle Grasset  
Présidente, Tel 02 51 42 86 60

## ADMR L'HERBERGEMENT-MONTRÉVERD

Notre Association locale propose ses Services à Domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance..) mais aussi la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile. Nos services sont éligibles à un crédit d'impôt de 50 %.

Nos 10 salariées sont les piliers de notre Association. Elles viennent en aide à une centaine de personnes. Grâce à notre réseau, elles peuvent bénéficier de formations (handicap, Alzheimer, petite enfance..) qui, en plus de leur savoir-faire personnel leur apportent de nouvelles compétences professionnelles.

Nous sommes 4 bénévoles qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour gérer l'Association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations en diverses occasions, semaine bleue, galette des rois...

Jacqueline Humeau  
responsable bénévole

Vous pouvez venir nous rencontrer ou nous contacter à :

### Association locale ADMR L'HERBERGEMENT-MONTRÉVERD

5, place de l'Église  
85260 l'Herbergement

**Permanence physique :**  
mardi matin de 9 h à 12 h  
et 1<sup>er</sup> mercredi du mois, ainsi que sur RDV

**Tél. :** 02 51 42 44 61  
**Mail :** terresdemontaignu@admr85.org  
**site :** www.admr85.org  
**Facebook :** ADMR Vendée Actualités

### SECRÉTARIAT :

*"Comité de Secteur Terres de Montaignu – Rocheservière"*  
2, rue du Vieux Château – 85600 Boufféré

**Permanence physique et téléphonique :**  
du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30/14 h à 17 h

## SSIAD

### Service de Soins Infirmiers à domicile des Rives de la Boulogne

Le SSIAD met en œuvre une démarche globale de soins à domicile en organisant les interventions des professionnels de santé, (Aides-soignantes) :

- Auprès des personnes âgées (P.A) malades ou dépendantes de plus de 60 ans sur prescription médicale et après accord de l'infirmière coordinatrice du SSIAD ;
- Auprès d'adultes en situation de handicap (P.H.) ;
- Prise en charge en HAD (Hospitalisation à domicile) ;
- Le SSIAD accompagne les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, avec son Equipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.), 2 assistantes de soins en gériatrie, encadrées par une ergothérapeute, interviennent à domicile.

Le SSIAD intervient sur 10 communes pour les services P.A, HAD et P.H ,13 communes pour le service E.S.A.

### Renseignements et contacts :

Tél. 02 51 43 91 20  
Association locale ADMR du SSIAD  
des Rives de la Boulogne  
35 rue Jean XXIII - Mormaison  
85260 MONTREVERD

### Gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19

- depuis le début de la crise sanitaire, le service est resté mobilisé, faisant face aux difficultés d'approvisionnement en matériel de protection, répondant aux besoins des personnes tout en appliquant les mesures et protocoles des nouvelles normes sanitaires ;
- Les salariées se sont mobilisées pour éviter la rupture des soins et l'isolement des personnes ;
- le service remercie les couturières bénévoles, qui dans un élan de générosité, ont répondu à l'appel de l'A.D.M.R pour la confection de masques tissus et surblouses.

### CHANGEMENT DE LOCAL début d'année 2021

L'ADMR du SSIAD  
des Rives de la Boulogne  
déménagera au  
35 rue Jean XXIII - Mormaison  
85260 MONTREVERD

Dans les locaux de l'ancienne  
bibliothèque

### Le SSIAD recrute :

- > **Aides-soignantes :** Le service rencontre des difficultés de recrutement d'aide-soignant(e).
- > **Bénévoles :** L'association recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer son Conseil d'Administration.

Sur les 13 communes d'intervention du service seules 4 sont représentées : Bellevigny, Montréverd, Rocheservière, Beaufou.





# #Terres de Montaigu

## COLLECTE DÉCHETS VERS LE ZÉRO DÉCHET

Trier est devenu un réflexe pour tous. Aussi, depuis 2017, les consignes de tri des emballages sont entrées dans vos habitudes quotidiennes. Notre nouvel objectif est maintenant la réduction du contenu des sacs jaunes car le meilleur déchet reste toujours celui que l'on ne produit pas !

Chaque année, ce sont en moyenne 38,5 kg/an/habitant qui sont collectés dans vos sacs jaunes. Pour 2020, la tendance est plutôt à une légère augmentation. Un bon signe ? Oui pour le tri mais on ne doit pas oublier que ces emballages, même s'ils se trient et se recyclent, restent des déchets.

Des gestes simples permettent de réduire les emballages : vous pouvez être vigilants lors de vos achats pour éviter les suremballages ou acheter vos produits en vrac.

Moins d'emballages, c'est aussi préserver les ressources naturelles utilisées pour les fabriquer et limiter les coûts liés à la collecte. Il est possible de tendre vers le « zéro déchet » grâce à chacun de vos gestes et actes d'achat avec un but commun : préserver l'environnement.

## DAMIEN GRASSET, NOUVEAU PRÉSIDENT DE TRIVALIS

Damien Grasset succède à Hervé Robineau, à la présidence du syndicat départemental en charge du traitement des déchets ménagers en Vendée.

Le 6 octobre, les nouveaux élus, délégués des 17 collectivités en charge de la collecte, se sont réunis pour la première fois au siège de Trivalis. Emanant des 4 coins de la Vendée, ils constituent la nouvelle assemblée du comité syndical.

À l'issue d'un vote, ces élus ont désigné Damien Grasset, Maire de Montréverd à la tête du syndicat départemental qu'il connaît bien puisqu'il en est membre depuis 2003.

Le 1<sup>er</sup> vice-président de Terres de Montaigu succède ainsi à Hervé Robineau, président de Trivalis depuis 2014. L'ancien maire de Mouchamps salue, non sans émotion, les élus et les agents de Trivalis.

« Nous allons vivre un mandat passionnant car il nous faut trouver de nouvelles solutions pour enfouir moins de déchets » déclare le nouveau président. « Nous allons vivre un mandat stratégique pour faire valoir nos bons résultats, en matière de valorisation de déchets, et ainsi ne pas subir l'augmentation drastique de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Nous avons à faire davantage entendre notre voix au plan national. »

« Notre mandat sera également technologique. Trivalis est engagé dans l'innovation pour valoriser plus de déchets. Il faudra aussi réduire encore davantage notre

production de déchets par le compostage, la réduction des emballages, la réparation et le réemploi. Nous avons l'ambition de relever tous ces défis. »

Et Damien Grasset de conclure : « Nous nous plaçons dans la poursuite des travaux entamés par les précédents mandats. »





MONTRÉVERD

TERRES DE  
MONTAIGU

## LA DYNAMIQUE DES SERVICES ET ENTREPRISES

### INSTALLATION D'UNE INFIRMIÈRE

Le cabinet a ouvert le 1<sup>er</sup> octobre, il se situe au 7 bis, rue du petit Saint André au sein de la maison médicale de Saint André Treize voies.

Emilie NOEL dispense les soins infirmiers sur toutes les communes de Montréverd à domicile 7j/7 mais aussi au cabinet. Le temps de la crise sanitaire, les soins au cabinet sont dispensés uniquement sur rendez vous afin de ne pas surcharger la salle d'attente, mais par la suite, il y aura une permanence sans rendez vous du lundi au vendredi et sur rendez vous les samedis.

Les soins dispensés sont variés tels que prises de sang, vaccinations, injections, pansements, préparation des traitements ainsi que l'administration et la surveillance des effets secondaires, soins d'hygiène, suivi de patients diabétiques, perfusions, tests RT-PCR, tests antigéniques, etc...



Téléphone : 06 71 82 87 19

Mail : cabinet.infirmier.montréverd@gmail.com

### L'INSTALLATION DE TROIS ENTREPRISES DANS LES ZONES ARTISANALES

#### ZONE DE LA TRÉVOISE

L'entreprise d'électricité, plomberie, chauffage :  
EPC GALIPAUD

L'entreprise de Menuiserie, Charpente :  
ALC Douillard

#### ZONE DE LA LANDE DU NAVINEAU

L'entreprise de menuiserie, agencement :  
MG agencement



EPC Galipaud



ALC Douillard



MG Agencement

## DES AIDES POUR LES HABITANTS, UN SOUTIEN POUR NOS ARTISANS

Le Programme Local de l'Habitat de Terres de Montaignu prévoit la mise en place d'aides financières au printemps 2021 afin de soutenir les habitants dans la rénovation de leurs logements pour :

- > accompagner l'amélioration énergétique,
- > adapter des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou handicapées,
- > produire de nouveaux logements locatifs valorisant le patrimoine existant,
- > lutter contre l'habitat indigne,
- > encourager la rénovation des façades et améliorer le cadre de vie,
- > soutenir l'accession à la propriété.





# #Infos diverses

Vous avez entre 18 et 50 ans,  
Ce casier vous attend !

**ALERTE RECRUTEMENT**

**Sapeurs-Pompiers de L'HERBERGEMENT**  
Lieutenant Julien DENIS – 06 30 98 04 13  
Adjudant-chef Joël VÉRITÉ – joel.verite@sdis-vendee.fr

## PIZZAIOLO À MONTRÉVERD 3 SOIRS PAR SEMAINE

LE VENDREDI SOIR, *Lino Pizza* est installé près du «3 Lieu» de 18h00 à 21h30.  
> Tél : 07 81 27 01 63

Le SAMEDI SOIR, près de l'épicerie «Aux saveurs locales» et le DIMANCHE SOIR place de la Trève, retrouvez *Pizz'et fouées* de 18h00 à 21h30.  
> Tél : 06 74 67 07 53



## Vous recherchez un emploi ?

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel,  
**Réel recrute pour des postes de :**

- Services en cantine et périscolaire
- Services à la personne
- Entretien et nettoyage de bureaux
- Entretien des espaces verts

**Réel**  
SERVICE - ACCOMPAGNEMENT - EMPLOI

Tél : 02 51 46 48 38  
contact@reel-ges.fr

# ÉTAT CIVIL

Arrêté au 30 Novembre 2020



## Naissances

29 septembre 2019	DOUILLARD HEULET	Morgan	SSLV
31 octobre 2019	JAUNET VALLET	Eden	SSLV
01 novembre 2019	BROCHARD	Eliott	SATV
09 novembre 2019	GOURAUD	Aaron	SATV
23 novembre 2019	MESSE	Aaron	SATV
11 décembre 2019	ABIDAL	Basile	MMN
14 décembre 2019	LEBRETON	Lina	SATV
18 décembre 2019	FLORELLA	Lloric	SSLV
23 décembre 2019	BRILLET	Mahé	MMN
29 décembre 2019	BOUILLAUD	Clotaire	MMN
30 décembre 2019	BAUMARD	Charlie	MMN
11 janvier 2020	ROUSSEAU	Victor	SSLV
16 janvier 2020	RAYNEAU	Rose	MMN
04 février 2020	SAUNIER	Louis	SATV
26 février 2020	DELARUE	Elyo	SATV
02 mars 2020	GROLLEAU	Tommy	MMN
09 mars 2020	RYS	Malone	SATV
12 mars 2020	CHABANAIS		
	LOUËDONT-ROUSSEAU	Solyann	SSLV
16 avril 2020	GILAZEAU	Léna	SSLV
18 avril 2020	THIBAUD	Juliette	SATV
25 avril 2020	JUDIT	Prunille	SATV
05 mai 2020	DE KERMOYSAN	Maëlysa	SATV
09 mai 2020	BIGOT GIRAUDEAU	Délouka	SSLV
17 mai 2020	BLAIN	Maël	MMN
18 mai 2020	DROUIN	Malo	MMN
18 mai 2020	DUGAS	Julia	MMN
30 mai 2020	DELAHAIE	Olivia	MMN
03 juin 2020	GRATON	Jade	SATV
12 juin 2020	MOROZEAU	Lou	MMN
19 juillet 2020	DELHOMMEAU	Diego	SATV
27 juillet 2020	LEGEAY	Victor	SATV
14 août 2020	DRONET	Théo	SATV
28 août 2020	VICART	Jean	MMN
03 septembre 2020	JACQUES	Mayra	MMN
20 septembre 2020	RIPOCHE	Andrea	MMN
25 septembre 2020	BIENVENU	Anatole	SATV
25 septembre 2020	ALLARD	Mattéo	MMN
28 septembre 2020	CAILLER	Clara	SSLV
20 octobre 2020	PIRON	Charly	SSLV
04 novembre 2020	DAHÉRON POISSON	Léo	MMN
30 novembre 2020	PERIDY	Lara	MMN



## Mariages

14 mars 2020	COURTOIS Christophe et BREMAND Aurore	SSLV
27 juin 2020	BASSET Olivier et DESSERME Sabrina	SSLV
11 juillet 2020	PATRON Valentin et ARTUS Noélie	SATV
11 juillet 2020	PAVAGEAU Etienne et LECORPS Mathilde	SATV
13 juillet 2020	JEDDI Mounir et GALIANA Lisa	SATV
01 août 2020	BOUCHER--CORNUAULT Antoine et REMIGEREAU Laura	SATV
08 août 2020	DOUILLARD Teddy et FILLAUDEAU Mélanie	SATV
19 septembre 2020	DOUILLARD Alexis et DEHENNIN Mélanie	SATV



## Décès

15 décembre 2019	LOIRET Damien	SATV
19 décembre 2019	ROUX Thérèse veuve DROUET	SSLV
06 janvier 2020	SIMONNEAU Armande	MMN
12 janvier 2020	GUILLET Antoinette	MMN
12 janvier 2020	GRASSET Gaston	SSLV
13 janvier 2020	RAMBAUD Louis	MMN
14 janvier 2020	GABORIAU Anne-Marie veuve GUILLOTON	SATV
14 janvier 2020	GRATTON Louis	SATV
15 janvier 2020	RAMBAUD Géraldine épouse RENAUD	MMN
20 janvier 2020	ATAMIAN Evelyne veuve ORGAER	SATV
27 janvier 2020	GAUTIER Gérard	SATV
29 janvier 2020	BAUD Louise	MMN
05 février 2020	GUILLOU Dominique	SATV
08 février 2020	BAUDRY Marthe	SATV
26 février 2020	FICHET Claude	SATV
20 mars 2020	AMIAUD Suzanne veuve VOINEAU	SSLV
11 avril 2020	BAUDON Marie	MMN
01 mai 2020	HODÉ Viviane veuve ROBERT	SATV
02 mai 2020	AUVINET Yvonne	MMN
03 mai 2020	AUDUREAU Gabrielle veuve GRATON	SSLV
08 mai 2020	DURAND Jean-Yves	SATV
11 mai 2020	BORDET Marie-Thérèse veuve LHOMMEAU	SATV
31 mai 2020	BOSSIS Armande veuve BIBARD	MMN
20 juin 2020	MOROZEAU Vincent	SATV
26 juin 2020	PROUTEAU Marie veuve MABIT	SATV
25 juillet 2020	BLANCHARD Denise	MMN
01 août 2020	HUVELIN Thérèse	MMN
14 août 2020	ROUSSEAU Marcel	SSLV
17 août 2020	DURAND René	SATV
05 septembre 2020	DORÉ Yvette veuve BOITEAU	MMN
08 septembre 2020	TRICHET Anne veuve BRÉCHET	SSLV
09 septembre 2020	GALLOT Bernadette veuve MERLET	MMN
18 octobre 2020	RAINTEAU Yvonne	MMN
20 octobre 2020	DOUILLARD Edmond	SSLV
29 octobre 2020	PRAUD Denis	SSLV
14 novembre 2020	DAHÉRON Marie veuve ROUSSEAU	SATV
17 novembre 2020	GUYON Alexandre	MMN
18 novembre 2020	LANDAIS Marie veuve GALLOT	MMN



## La Joséphine : course/marche 100 % féminine organisée par la ville de La Roche-sur-Yon.

La Joséphine s'inscrit dans l'opération nationale « Octobre rose », période durant laquelle la Ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Montréverd s'est associé à cet événement. Les élus des commissions environnement et communication ont distribué 200 tee-shirts le samedi 26 septembre et balisé le sentier de 5 kms le mercredi 30 septembre.

Les Joséphine vêtues de leur tee-shirt rose ont parcouru 5 kms en marchant ou en courant entre le 1<sup>er</sup> et le 11 octobre.

Cette 6<sup>ème</sup> édition a battu des records avec 13 041 participantes et un chèque de 96 228 € remis à la ligue contre le cancer de Vendée. »

# #agenda

## → JANVIER

### SAMEDI 09

Heure du conte  
Médiathèque Le 3 Lieu  
**Mormaison**

### SAMEDI 09

Inscriptions des PS – Ecole Notre Dame  
Ecole Notre Dame SSLV  
**Saint-Sulpice-le-Verdon**

### VENDREDI 15

Assemblée générale – APEL  
OGEC  
**Saint-Sulpice-le-Verdon**

### SAMEDI 16

Porte ouverte pour les futurs PS  
Ecole Saint Joseph 10h à 12h  
**Saint-André-Treize-Voies**

### DIMANCHE 31

Galette des rois – SMASH Basket  
**Saint-André-Treize-Voies**

## → FÉVRIER

### SAMEDI 13

Heure du conte  
Bibliothèque  
**Saint-André-Treize-Voies**

### SAMEDI 20

Concours de belote  
Détente trévoise  
Salle St André  
**Saint-André-Treize-Voies**

## → MARS

### SAMEDI 06

Chouffette à emporter - Chasse  
**Mormaison**

### SAMEDI 13

Heure du conte  
Médiathèque Le 3 Lieu  
**Mormaison**

### SAMEDI 20

Cassoulet à emporter – USSAM  
Salle Saint André  
**Saint-André-Treize-Voies**

## → AVRIL

### SAMEDI 10

Heure du conte  
Bibliothèque  
**Saint-Sulpice-le-Verdon**

### SAMEDI 24

La Verdondine OGEC et APEL  
**Saint-Sulpice-le-Verdon**

## → MAI

### VENDREDI 14

Don du sang 15h30 à 19h30  
Salle Saint André  
**Saint-André-Treize-Voies**

### SAMEDI 15

Heure du conte  
Bibliothèque  
**Saint-André-Treize-Voies**

## → JUIN

### VENDREDI 4

Assemblée générale – USSAM  
Salle polyvalente  
**Mormaison**

### SAMEDI 12

Heure du conte  
Bibliothèque  
**Saint-Sulpice-le-Verdon**

### VENDREDI 18

Fête de la musique  
Comité des fêtes  
La coulée verte  
**Saint-André-Treize-Voies**

### VENDREDI 25

Spectacle de fin d'année  
Ecole Saint Joseph  
**Saint-André-Treize-Voies**

## DISTRIBUTION SACS JAUNES EN 2021

- > **Vendredi 15 janvier** de 16h30 à 18h30  
**MORMAISON – Atelier communal – Rue de l'Oasis**
- > **Samedi 20 mars** de 10h00 à 12h00  
**SAINT-SULPICE-LE-VERDON – Atelier communal – Rue de l'avenir**
- > **Vendredi 21 mai** de 16h30 à 18h30  
**SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES – Atelier communal**  
1 La Grande Roche
- > **Samedi 17 juillet** de 10h00 à 12h00  
**MORMAISON – Atelier communal – Rue de l'Oasis**
- > **Vendredi 24 septembre** 16h30 à 18h30  
**SAINT-SULPICE-LE-VERDON – Atelier communal – Rue de l'avenir**
- > **Samedi 20 novembre** de 10h00 à 12h00  
**SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES – Atelier communal**  
1 La Grande Roche

Vous pouvez retirer les sacs jaunes  
dans la commune déléguée  
de votre choix.  
**Pensez à anticiper !**  
(ou demandez à un proche/un voisin  
de venir les retirer pour vous).



# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE DE MONTRÉVERD

Mairie déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

1 rue de la Mairie - Saint-André-Treize-Voies  
85260 MONTRÉVERD

 **02 51 42 80 65**

**Lundi, mardi, jeudi et samedi :** 9h00 – 12h15  
**Vendredi :** 9h00 – 12h15 et 14h30 – 18h00

Mairie déléguée de MORMAISON

13 rue Jean XXIII - Mormaison  
85260 MONTRÉVERD

 **02 51 43 91 66**

**Mardi, mercredi, jeudi et samedi :** 9h00 – 12h15

Mairie déléguée de SAINT-SULPICE-LE-VERDON

3 rue de la Colonne - Saint-Sulpice-le-Verdon  
85260 MONTRÉVERD

 **02 51 42 80 81**

**Mardi, mercredi, jeudi :** 14h30 – 18h00  
**Samedi :** 9h00 – 12h15

## Contacts :

Accueil – services à la population

[accueil@montreverd.fr](mailto:accueil@montreverd.fr)

Urbanisme, voirie, réseaux

[urbanisme@montreverd.fr](mailto:urbanisme@montreverd.fr)

Communication – événementiel  
vie associative – CCAS

[communication@montreverd.fr](mailto:communication@montreverd.fr)

## BIBLIOTHÈQUES

**MORMAISON - 3 LIEU :**

**Mercredi :** 10h30 – 12h00 / 15h – 17h

**Vendredi :** 17h00 – 18h30

**Samedi :** 10h30 – 12h00

**SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES :**

**Mercredi :** 16h30 – 18h30

**Samedi :** 10h30 – 12h30

**SAINT-SULPICE-LE-VERDON :**

**Mercredi et dimanche :** 10h30 – 12h00

**Contact bibliothèques :**

[bibliotheque@montreverd.fr](mailto:bibliotheque@montreverd.fr)

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

SUR TERRES DE MONTAIGU

**Lundi, mercredi, vendredi :** 14h00 à 17h30

**Mardi, jeudi :** 15h30 à 17h30

Tél. **02 51 94 04 62** / mail : [ram@terresdemontaignu.fr](mailto:ram@terresdemontaignu.fr)

## CORRESPONDANTS OUEST-FRANCE

Montréverd

Delphine GRIMAULT :

**06 10 46 19 33**

[delphinegrimault@gmail.com](mailto:delphinegrimault@gmail.com)

## ÉPICERIES

« La Gourmandine » / St-André-Treize-Voies

**Lundi :** 7h30 à 13h00 et de 16h15 à 19h15

**Mardi et jeudi :** 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h00

**Vendredi :** 7h30 à 13h00

**Samedi :** 8h00 à 13h00

**Dimanche :** 8h00 à 12h30



« Aux saveurs locales » / St Sulpice le Verdon

**Mardi :** 9h00 à 12h30

**Mercredi :** 9h00 à 12h30 et de 17h00 à 19h00

**Jeudi :** 9h00 à 12h30

**Vendredi :** 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00

**Samedi :** 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00

**Dimanche :** 9h00 à 13h00

« La Gourmandine “Le 3 Lieu” » / Mormaison

**Lundi et jeudi :** 7h30 à 13h00

**Mardi et vendredi :** 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h15

**Samedi :** 7h45 à 13h00

**Dimanche :** 8h00 à 13h00

## MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint-André / St-André-Treize-Voies

**Médecin :** Dr Jean-Marc PLESSIS **02 51 42 12 12**

Consultations sur RDV - Fermé le mercredi

**Infirmière Libérale :** Emilie Noël **06 71 82 87 19**

**Infirmières (ADMR) :** **02 51 46 50 22**

Sur RDV (jusqu'à nouvel ordre) du lundi au samedi de 8h30 à 9h00, à la permanence ou à domicile en dehors de ces horaires et 7j/7

**Kinésithérapeute :** Franck LETELLIER **02 51 46 39 98**

Cabinet ouvert sur RDV

**06 36 04 12 00**

## NUMÉROS D'URGENCE



**Médecin de garde :** **116 117**

**Pharmacie de garde :** **32 37**

**AIDE EN CAS D'URGENCE :**

**Pompiers :** **18**

**Samu :** **15**

**N° urgence européen :** **112**

**GENDARMERIE :** **17**

**Brigade ROCHESERVIÈRE :** **02 51 94 90 01**

Lundi, mercredi et samedi : 08h00 – 12h00.

(Si férié 09h00 – 12h00)

**Brigade de MONTAIGU-VENDÉE :** **02 51 94 00 89**

Tous les jours : 8h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Dimanche et férié : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 18h00

**URGENCE SÉCURITÉ GAZ :** **0 800 47 33 33**

## CENTRE SOCIAL

1 esplanade de Verdun – MONTAIGU-VENDÉE

**Assistantes sociales :**

Charlène ANNONIER et Marion BRAUD **02 28 85 75 75**